



DÉFINITION	Maladie virale bénigne avec éruption cutanée. Touche surtout les enfants de plus de 5 ans.
SYMPTÔMES	Évolution du visage (joues rougies) vers le tronc et les membres. Éruption intensifiée par le soleil et la chaleur. Parfois de la fièvre. Asymptomatique dans 25% des cas.
PÉRIODE D'INCUBATION	En général de 4 à 14 jours
MODE DE TRANSMISSION	Par inhalation de gouttelettes ou par contact avec les sécrétions respiratoires. Par contact avec des objets ou des mains contaminées. De la mère à l'enfant pendant la grossesse.
PÉRIODE DE CONTAGIOSITÉ	1 à 3 jours avant l'apparition de l'éruption. Se termine en général au moment de l'éruption.
DURÉE	Jusqu'à 3 semaines ou plus.
COMPLICATION	Peu fréquentes L'infection pendant la grossesse peut avoir des conséquences néfastes sur le fœtus.
PRÉVENTION ET MESURE DE CONTRÔLE	*Si une femme enceinte a été en contact avec cette maladie, elle doit consulter son médecin. Faire voir l'enfant par un médecin pour confirmer le diagnostic.

¹  CANADA, MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE (2000), *La santé des enfants-en service de garde éducatifs, Sainte-Foy, Les publications du Québec, 271 pages.*